

Principales annonces RH décidées par l'État



Un rendez-vous salarial s'est tenu avec Olivier Dussopt, Secrétaire d'État à la Fonction Publique, le mardi 2 juillet 2019. Il a annoncé les principales mesures décidées par l'État, souvent non évaluées, en faveur du pouvoir d'achat des agents publics. Cette année encore, les employeurs territoriaux n'ont pas été associés à ces décisions mal évaluées financièrement, qui les concernent directement.

Pas de nouvelle augmentation du point d'indice dans la Fonction publique en 2019

Poursuite de la mise en œuvre jusqu'en 2020 du dispositif PPCR relatif à l'évolution des carrières et des rémunérations dont le coût pour la Fonction publique territoriale est évalué à 1 milliard d'euros ;

Reconduction de la Garantie individuelle du Pouvoir d'achat (GIPA) en 2018 ;

Réévaluation de l'indemnité compensatrice de la CSG au 1er janvier 2019 (effet rétroactif) ;

Régime indemnitaire "Rifseep", avec la possibilité de multiplier par 2 le montant du complément indemnitaire qui permettra de récompenser le mérite collectif (jusqu'à 600 euros) au 01/01/2020 ;

Régime indemnitaire : suppression de la comparabilité avec l'État concernant la mise en œuvre du Rifseep au profit de l'ensemble des cadres d'emplois de la filière technique de la Fonction publique territoriale.

